



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès
de l'O.I.A.C.

DÉCLARATION DE M. JEAN-MARC HOSCHEIT,
REPRÉSENTANT PERMANENT DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG
AUPRÈS DE L'O.I.A.C.,
À
LA QUATRIÈME CONFERENCE D'EXAMEN DE LA CONVENTION SUR
L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES
(La Haye, 21-30 novembre 2018)

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord souscrire pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Cette 4^{ème} Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques se tient à un moment clé de nos efforts globaux dans le domaine de la non-prolifération des armes de destruction massive et du désarmement.

Monsieur le Président,

Au nom de ma délégation, je tiens tout d'abord à vous exprimer notre satisfaction de vous voir présider cette 4^{ème} Conférence d'examen. Je voudrais vous assurer de notre plein soutien dans l'accomplissement de vos importantes responsabilités.

Je voudrais également remercier notre nouveau Directeur général, l'Ambassadeur Fernando Arias Gonzales - et lui réitérer notre plein appui -, ainsi que le Secrétariat technique de l'OIAC dans leur rôle d'assistance impartial et indépendant et pour avoir mené avec succès un travail remarquable tout au long de ces cinq dernières années.

Monsieur le Président,

Vingt-et-une années après l'entrée en vigueur, en 1997, de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC), celle-ci compte désormais 193 États parties, ce qui, rappelons-le, représente un succès sans précédent pour les efforts de la communauté internationale visant à parvenir à un monde exempt d'armes chimiques. Mon pays est fier de compter parmi les premiers adhérents à la Convention. J'appelle d'ailleurs tous les États qui ne l'ont pas encore fait, à rejoindre le plus rapidement possible le régime de la Convention.

Si, à ce jour, ce régime (de non-prolifération d'armes de destruction massive) est le seul à avoir réussi à s'imposer de façon si impressionnante et repose sur une base

juridique des plus solides, il faut garder à l'esprit que la menace des armes chimiques est malheureusement toujours d'actualité. Depuis la 3^{ème} Conférence d'examen, le monde a dû faire face à l'emploi répété d'armes chimiques en Syrie et en Irak et des agents chimiques létaux ont été utilisés en Malaisie en 2017 et au Royaume-Uni au cours de cette année.

Il est indéniable que la norme interdisant l'utilisation d'armes chimiques est plus que jamais menacée. C'est pour cela que mon pays a rejoint en mai dernier le Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques, visant à soutenir les mécanismes nationaux et internationaux déjà existants de lutte contre la prolifération des armes chimiques.

Nous estimons que les objectifs de ce partenariat sont d'une pertinence particulière dans la situation actuelle. L'impunité ne peut pas être une option acceptable pour la communauté internationale.

Ceux qui utilisent de manière répétée des armes chimiques et des agents neurotoxiques, notamment en Syrie, doivent être tenus responsables de leurs actes criminels. L'emploi d'armes chimiques en tout lieu, à tout moment, par quiconque et en toutes circonstances, est un crime de guerre, voire un crime contre l'humanité. Ceci est inacceptable et doit être rigoureusement condamné! C'est pour cela que mon pays a coparrainé et soutenu avec conviction en juin dernier l'adoption de la décision pour « Contrer la menace que constitue l'emploi d'armes chimiques ». L'objectif désormais est la mise en œuvre rapide, pleine et entière de cette décision et notamment la mise en place du nouveau mécanisme d'attribution pour identifier les auteurs de l'emploi des armes chimiques en République arabe syrienne. Mon pays est pleinement confiant que le Directeur général et ses équipes pourront mener à bien de manière impartiale et indépendante cette importante mission.

Je voudrais aussi relever le fait que les Etats parties ont désormais la possibilité d'invoquer l'assistance de l'OIAC si une attaque avec l'arme chimique se produit sur leur territoire. Nous considérons que ce nouveau mécanisme représente un atout pour **tous** les Etats parties, qui pourront dorénavant faire appel à l'expertise hors pair de l'Organisation pour répondre à un tel événement dramatique. Il convient de souligner que la décision permet également au Secrétariat technique de l'OIAC de partager des informations pertinentes avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé d'enquêter sur les violations commises en Syrie (IIIM). Le Luxembourg se

félicite de tous ces développements positifs, qui montrent clairement que l'OIAC a réussi à évoluer et à s'adapter aux nouvelles circonstances, marquées en particulier par la réémergence de l'usage de l'arme chimique.

Pour pouvoir remplir cette mission et faire face aux nouveaux défis, le Secrétariat technique devra disposer de nouveaux moyens. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption ici quelques jours par la Conférence des Etats parties du budget-programme de l'OIAC pour 2019 et tous les points afférents. Avec cette décision, nous avons approuvé une augmentation raisonnable et proportionnée du budget ordinaire, garantissant ainsi les moyens financiers et les ressources humaines adéquats à l'OIAC pour mettre en œuvre l'ensemble des missions de notre organisation, y compris notre importante décision de juin (décision C-SS-4/DEC.3). Nous allons également examiner la possibilité de faire une contribution volontaire pour appuyer le nouveau mécanisme d'attribution.

Pour faire face aux menaces actuelles et aux développements scientifiques et technologiques, et afin de renforcer les capacités des États parties, le Secrétariat technique doit disposer d'un laboratoire moderne. Mon pays se réjouit des progrès réalisés en vue de la modernisation du Laboratoire de l'OIAC, afin d'en faire un centre de recherche en chimie et en technologie. Ma délégation, qui fait partie du groupe des amis du laboratoire, note avec satisfaction que les négociations en vue de réaliser cet important projet avancent dans la bonne direction. Au-delà de notre soutien politique, nous sommes également en train d'examiner la possibilité de contribuer à ce projet ambitieux et nécessaire.

Monsieur le Président,

Nous, les membres de l'OIAC, sommes réunis pour cette 4^{ème} Conférence d'examen pour aborder non seulement les progrès réalisés par notre Organisation au cours des cinq dernières années, mais également pour parler de son avenir. Comme beaucoup l'ont relevé avant moi, l'action de l'OIAC représente un succès exceptionnel, et c'est à juste titre que le prix Nobel de la paix en 2013 lui a été attribué pour ses efforts en vue d'aboutir à un monde exempt d'armes chimiques. Or, son travail est loin d'être achevé, car le risque que des armes chimiques ou des agents neurotoxiques soient utilisés par des acteurs étatiques ou non-étatiques est plus élevé que jamais. Cette Organisation

doit pouvoir relever les défis de l'avenir avec des moyens financiers et des ressources humaines adéquats. Ma délégation espère que, malgré les divergences de vues entre certains Etats membres sur des sujets divers, nous puissions aboutir à un document final avec un langage commun qui permettra à l'OIAC de continuer de progresser dans les années à venir.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer la présente déclaration en tant que document officiel de cette 4^{ème} Conférence d'examen et de la faire publier sur le site internet public de l'Organisation.

Je vous remercie.